



**PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

Bilan de la délinquance et de la sécurité routière

année 2022



Mars 2023





SOMMAIRE

I - LES RÉSULTATS DE LA DÉLINQUANCE EN INDRE-ET-LOIRE

1. Une hausse de la délinquance générale qui suit la tendance nationale

1.1. Les atteintes volontaires à l'intégrité physique : forte augmentation des violences sexuelles

1.2. Les atteintes aux biens : stabilisation avec arrêt des vols à main armée mais augmentation des dégradations

1.3. Lutte contre les atteintes à l'environnement

1.4. Lutte contre la cyberdélinquance

II - LE BILAN DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN INDRE-ET-LOIRE

1. Une accidentalité comparable à la situation nationale

2. Des contrôles routiers fortement renforcés pour prévenir les accidents

3. Les quatre priorités du nouveau document global d'orientation pour les cinq années à venir



LES RÉSULTATS DE LA DÉLINQUANCE EN INDRE-ET-LOIRE

1. Une hausse de la délinquance générale qui suit la tendance nationale

L'année 2022 est marquée par une hausse de la délinquance générale dans le département d'Indre-et-Loire, rattrapant ainsi le niveau constaté en 2019 avant la baisse induite par les mesures de restrictions sanitaires dans le cadre de la gestion de la crise du Covid-19.

1.1 Les atteintes volontaires à l'intégrité physique : forte augmentation des violences sexuelles

BILAN DE L'ANNÉE 2022

L'indicateur relatif aux violences contre les personnes est celui qui connaît la plus forte hausse en 2022 (+15%). La situation en zone gendarmerie (+15,4%) et en zone police (+14,5%) est comparable mais est plus marquée qu'au niveau national (+9,3%). La part de violences intrafamiliales parmi les coups et blessures volontaires enregistrés est de 50 %. Sur l'année 2022, 7 homicides dont 2 féminicides ont été commis en Indre-et-Loire.

Crimes et délits constatés par les services de Police et les unités de Gendarmerie	Janvier à décembre 2021	Janvier à décembre 2022	Variation
Les atteintes volontaires à l'intégrité physique	5 306	6 103	+ 15,0 %
dont violences physiques crapuleuses	526	542	+ 3,0 %
dont violences physiques non crapuleuses	3 027	3 564	+ 17,7 %
dont violences sexuelles	712	916	+ 28,7 %

Les plaintes pour violences sexuelles ont augmenté de 28% dans le département d'Indre-et-Loire en 2022. Cette hausse est bien supérieure à celle de la tendance nationale qui est de 11 % sur la même période. L'ensemble des faits est en nette progression, que ce soit les viols sur majeurs (+27%) ou mineurs (+20%). Le département connaît une hausse importante des déclarations de faits de harcèlements sexuels ou autres agressions sexuelles sur majeurs passant de 110 faits déclarés en 2021 à 175 déclarés en 2022.

	Tous services		
Violences sexuelles	Janvier à novembre 2021	Janvier à novembre 2022	Variation
Infractions constatées	660	846	+ 28,2 %
dont viols sur des majeur(e)s	148	188	+ 27,0 %
dont viols sur des mineur(e)s	171	205	+ 19,9 %
dont harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	110	175	+ 59,1 %
dont harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	231	278	+ 20,4 %

Les infractions à la législation des stupéfiants passent de 1376 faits constatés en 2021 à 1417 infractions relevées en 2022, soit une augmentation de 3 %.

LES ACTIONS

- [La Maison de protection des familles de la gendarmerie à Tours](#) : créée en septembre 2021, cette unité est composée de 5 militaires spécialisés dans le traitement des violences sur personnes vulnérables, et plus particulièrement des violences intrafamiliales et violences sexuelles.
- Depuis le 1er janvier 2021, le département est doté d'un [second poste d'intervenante sociale en police et gendarmerie](#) (ISPG) avec une répartition de l'activité entre la zone police et la zone gendarmerie. Les ISCG interviennent auprès de toute personne, victime ou auteur, rencontrée au cours de l'activité des forces de l'ordre et présentant une détresse sociale. Elles traitent essentiellement des situations de violences intrafamiliales et de conflits familiaux.
- Des [instances partagées avec la justice pilotées par la déléguée à l'égalité femme-homme](#) : le comité local d'aide aux victimes, avec deux groupes opérationnels pour suivre les femmes en grave danger (1) et les mineurs en situation de prostitution tous les quatre mois (2).

1.2 Les atteintes aux biens : stabilisation avec arrêt des vols à main armée mais augmentation des dégradations

BILAN DE L'ANNÉE 2022

Les atteintes aux biens sont en légère hausse dans le département par rapport à l'année 2022 (+3,8%) avec une tendance différenciée selon la zone gendarmerie (+6,4%) et la zone police (+2,1%).

Cet indicateur demeure bien en-dessous de l'évolution nationale qui est de 11,1 %.

Crimes et délits constatés par les services de Police et les unités de Gendarmerie	Janvier à décembre 2021	Janvier à décembre 2022	Variation
Total des atteintes aux biens	15 845	16 447	+ 3,8 %
vols sans violence	13 495	13 702	+ 1,5 %
<i>dont cambriolages</i>	2 899	2 878	- 0,7 %
vols avec violence	526	538	+ 2,3 %
destruction et dégradation	691	932	+ 21,0 %

Les destructions et dégradations connaissent une augmentation particulièrement forte entre 2021 et 2022 (+21%) mais ont fait l'objet d'une réponse judiciaire avec l'interpellation de nombreux auteurs d'incendies de véhicules fin d'année 2022.

Enfin, si les vols sans violence connaissent une augmentation contenue (+1,5%) et le nombre de cambriolages est stable (-0,7%), les phénomènes de vols en réseaux tendent à augmenter sur le département.

En 2022, 4147 faits d'escroqueries ont été recensés, soit une diminution de 12,1% par rapport à l'année 2021.

LES ACTIONS

- Renforcement des [dispositifs de participation citoyenne](#) qui consistent en l'engagement des habitants d'une même aire géographique (quartiers, lotissements, zones pavillonnaires, villages) dans une démarche collective visant à accroître le niveau de protection de leur secteur par une vigilance accrue et le signalement aux forces de l'ordre de tout fait anormal. En Indre-et-Loire, 78 communes sont dorénavant dotées de ce dispositif.

- Promotion du déploiement de la **vidéoprotection de voie publique** : cet outil permet de prévenir les actes de délinquance mais aussi de faciliter le travail d'enquête des forces de l'ordre. Les référents sûreté de la police et de la gendarmerie ont ainsi accompagné plus d'une trentaine de communes en 2022 en leur apportant des conseils sur les aspects techniques, juridiques, organisationnels et opérationnels en matière de vidéoprotection. Près de 80 000 € de crédits du Fond interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) ont été alloués en 2022 à des projets de déploiement de la vidéoprotection en Indre-et-Loire.
- Actions de **prévention et de sensibilisation** des forces de l'ordre auprès de **publics ciblés** (séniors, acteurs économiques, scolaires, agriculteurs...) et diffusion d'informations et d'alertes via les réseaux sociaux et l'application « Ma Sécurité ».

1.3 Les atteintes à l'environnement

BILAN DE L'ANNÉE 2022

	Police et gendarmerie		
	Janvier à décembre 2021	Janvier à décembre 2022	Variation
12. Atteintes à l'environnement			
Total des infractions constatées	89	98	+ 10,1 %
Total du nombre d'interventions	733	-	-
12-1. Atteintes à l'environnement et à l'urbanisme			
Infractions constatées	81	94	+ 16,1 %
atteintes à l'environnement	14	16	+ 14,3 %
chasse et pêche	0	1	-
destruction, curauté et autres délits envers les animaux	39	46	+ 18,0 %
infraction au droit de l'urbanisme et de la construction	28	31	+ 10,7 %

Les atteintes à l'environnement sont globalement en hausse sur l'ensemble du département (+16,1%). Les destructions, cruautés et autres délits envers les animaux sont particulièrement en hausse (+18%).

On note 48 enquêtes judiciaires ouvertes et 23 timbres amendes émis par l'Office français pour la biodiversité (OFB).

LES ACTIONS

- Entre le 14 et le 18 novembre 2022, la gendarmerie en partenariat avec la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et l'OFB a mené pour la seconde année consécutive une opération "territoire propre" visant à lutter contre la pollution et les dépôts sauvages.
- Installation d'un comité de lutte contre la délinquance environnementale présidé par le procureur de la République le 25 janvier 2022, qui a vocation à améliorer la coordination inter-service et mettre en œuvre la politique pénale environnementale pour une action plus efficace.
- En 2023, la Gendarmerie créera un commandement spécialisé de la protection environnementale qui s'appuiera sur 3000 "gendarmes verts" à l'échelle nationale ainsi que sur l'expertise de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP).

1.4 Lutte contre la cyberdélinquance

BILAN DE L'ANNÉE 2022

Plusieurs attaques informatiques marquantes ont eu lieu en 2022 dans le département. Les plus importantes ont visé une collectivité locale et un établissement de santé privé.

Les services de police et de gendarmerie sont sans cesse plus actifs dans ce nouveau champ d'action qui, à titre d'exemple, a représenté 5.7% de la délinquance générale en zone Gendarmerie en 2022.

Les forces de sécurité intérieure recensent ainsi 1427 faits relatifs à la cybercriminalité en 2022, les plus importants étant les escroqueries et abus de confiance, devant les usurpations d'identité, collectes par ruse de données informatiques et les attaques de boîte aux lettres électroniques.

A titre d'exemple, 61 640 gigas de données ont ainsi été analysés par la gendarmerie au cours des procédures liées à la cyberdélinquance.

A noter, 12 faits de diffusion ou de détention d'images pornographiques ont été recensés en zone police dans le département.

LES ACTIONS

- Pour prévenir la cyberdélinquance, les services ont multiplié les actions de prévention. Ainsi, 5 469 personnes ont été sensibilisées, soit 1560 de plus qu'en 2021. 190 entreprises ont été sensibilisées.
- Par ailleurs, un séminaire de sensibilisation contre les risques cyber, à destination des collectivités et des entreprises, s'est tenu en préfecture à l'automne. La direction interdépartementale de la sécurité intérieure, le délégué régional de l'agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI), les référents cyber de la DDSP et de la Gendarmerie se sont relayés durant une après-midi devant une assistance d'une soixantaine de personnes.
- Un comité départemental de lutte contre le cyber-risque sera également mis en place dans le département afin de mettre en œuvre des actions de prévention auprès de deux publics cibles : les collectivités et les TPE-PME.
- un partenariat va être proposé à la presse afin de présenter des cas concrets de cyberdélinquance.



LA BILAN DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN INDRE-ET-LOIRE

1. Une accidentalité comparable à la situation nationale

36 personnes ont été tuées en 2022, soit 4 de plus qu'en 2021. La moitié des tués se concentre sur les mois de mai et juin. Le nombre d'accidents a diminué de 13 % et le nombre de blessés de 12 %.

	2021	2022	Évolution
Accidents	670	584	-13%
Tués	32	36	+12%
Blessés	794	707	-12%
Blessés hospitalisés	183	178	-3%

Les premières causes d'accidents mortels sont :

- le non respect du code de la route (21,87%) ;
- la consommation d'alcool (9,37%) ;
- une vitesse excessive ou inadaptée (5,62%).

Les accidents de la route ayant pour cause la consommation d'alcool et de stupéfiant augmentent fortement, surtout chez les jeunes.

ZOOM SUR LES VICTIMES DE LA MORTALITÉ EN 2022

Les hommes paient le plus lourd tribut aux accidents de la route :

- 75 % des personnes tuées sur les routes en 2022 sont des hommes ;
- 87 % des présumés responsables des accidents mortels sont des hommes ;
- 93 % des conducteurs alcoolisés impliqués dans un accident sont des hommes.

Les lieux des 32 accidents mortels :

- 20 accidents mortels se sont produits hors agglomération, dont 4 sur la RD 910 sur les communes de Monnaie et Villedomer ;
- 12 accidents mortels se sont produits en agglomération ;
- 3 accidents ont eu lieu sur l'autoroute.

2. Des contrôles routiers fortement renforcés pour prévenir les accidents

LES CONTRÔLES EFFECTUÉS EN 2022

Infractions constatées par les forces de l'ordre					
	Vitesse	Alcoolémie	Stupéfiants	Autres	Total
Zone police	5344	141	1	1857	7343
Zone gendarmerie	3104	931	670	1410	6115
Total	8448	1072	671	3267	13458

Suspension des permis de conduire					
	Vitesse	Alcoolémie	Stupéfiants	Autres	Total
Zone police	29	180	0	26	235
Zone gendarmerie	979	570	5	787	2341
Total	1008	750	5	813	2576

Hausse significative de 27 % du nombre de suspension pour conduite sous l'emprise de l'alcool :

- 750 en 2022 ;
- 591 en 2021.

382 mesures EAD (éthylotest anti-démarrage) alternatives à la suspension ont été prises contre 269 en 2021 (+ 42 %).

Situation des contrôles radars : l'installation est effectuée aux endroits où le nombre d'accidents corporels est supérieur à la moyenne, aux lieux où la vitesse est excessive et les contrôles souvent difficiles.

L'Indre-et-Loire compte 41 radars répartis ainsi :

Radars vitesse fixe	8
Radars vitesse discriminants (véhicules légers / poids lourds)	8
Radar tronçon (vitesse moyenne)	1
Passage à niveau	2
Radars tourelles	12
Radars feux rouges	10

Près de 200 000 infractions, dont 669 entre 40 et 50 km/h au-delà de la vitesse autorisée et 331 au-delà de 50 km/h, ont été constatées. Parmi ces infractions, 20 000 ont été relevées par des véhicules à conduite externalisée (1) .

Plus de 3500 personnes ont suivi un stage de sensibilisation de sécurité routière en vue de récupérer des points sur leur permis de conduire.

3- La préparation d'un nouveau document général d'orientation (DGO) 2023-2027

Les travaux préparatoires à l'élaboration du nouveau document général d'orientation (DGO), qui vise à planifier la politique de sécurité routière pour les 5 ans à venir ont été lancés en décembre 2022.

Les priorités nationales qui seront déclinées localement sont les suivantes :

- les deux-roues motorisés ;
- le risque routier professionnel ;
- les conduites à risques ;
- les nouveaux modes de mobilité « douce ».

Des actions seront réalisées sur la base de ces enjeux et des projets déposés au titre du Plan départemental des actions de sécurité routière seront financés.

(1) Les véhicules à conduite externalisée sont des véhicules-radars conduits par des opérateurs privés dans le cadre de convention avec le comité interministérielle à la sécurité routière. Le département d'Indre-et-Loire compte une vingtaine de véhicules de ce type.

CONTACT PRESSE :

Émerentia Fouquet / Coralie Leloup

Tél. : 02 47 33 10 05 / 02 47 33 10 06

Mél : pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr

15 rue Bernard Palissy
37 925 Tours cedex 9
02 47 64 37 37
www.indre-et-loire.gouv.fr



@Prefet37



Préfet d'Indre-et-Loire



Préfet d'Indre-et-Loire